

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné Monsieur Jean-Pierre GIRAN, Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, certifie que l'Arrêté n°AP24/153 en date du 15 novembre 2024 concernant l'ouverture de l'enquête publique relative à la modification n°6 du Plan Local d'Urbanisme de la ville de Toulon a été affiché au siège de la Métropole Toulon Provence Méditerranée aux lieux habituellement prévus à cet usage à compter du 15 novembre 2024 et jusqu'à la fin de l'enquête publique, soit le 10 janvier 2025 inclus.

Fait à Toulon, le 14 JAN 2025

**Par déléation
pour le Président de la Métropole
Toulon Provence Méditerranée**

**Le Directeur Général Adjoint des Services
Madame Christine MORICE**

